

## **REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 3 Avril 2018**

Convocation du 24 Mars 2018

Présents : Madame BEILLARD, Madame RAVENEAU, Messieurs CHAPEAU, BOSSIS, Mesdames PICHONNEAU, LAURENT, BONIN, COUET, BAUDRY, Messieurs DELAUNAY, ROUSSIASSE, PIAU, LHUILLIER.

Excusé : Monsieur GROLLEAU.

Pouvoir : Monsieur GROLLEAU à Monsieur BOSSIS.

Secrétaire de séance : /

-----

- Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 6 mars 2018.

En début de séance, Mme le Maire a demandé au Conseil Municipal d'ajouter le sujet suivant à l'ordre du jour : Contrat de maintenance Alarme incendie Salle des Fêtes.

Le Conseil Municipal accepte la proposition de renouvellement du contrat de maintenance pour la vérification annuelle du système d'alarme incendie de la salle des fêtes avec la Société Anjou Protection Incendie pour un montant de 859,20 € TTC par an.

### **EXERCICE 2017**

Le conseil municipal approuve le résultat de clôture de 2017, à savoir : Fonctionnement : 533 920,31 € et Investissement : - 54 513,40 € et décide d'affecter 352 815,91 € en fonctionnement et 181 104,40 € en investissement pour 2018.

### **BUDGET 2018**

Après présentation du budget communal, le conseil municipal vote le budget qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à 1 226 004,91 € et en dépenses et recettes d'investissement à 1 241 308,71 €.

Pour 2018, les principaux investissements sont : Eglise - Prieuré - Aménagement Voie Communale Chemin de la Verrerie - Achat de matériel salle des Fêtes – Alarme Salle Stade de Football – Central Téléphonique Mairie – Numérotation et Dénomination de voies des adresses de la Commune – Voirie Investissement – Etude Faisabilité Atelier Municipal – Achat véhicule Services Techniques – Aménagement voirie publique Les Mortiers.

Les principales réalisations en fonctionnement sont : Démolition préfabriqués rue de l'Araignée – Restauration des murs d'enceinte du cimetière.

### **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2018**

Le conseil municipal décide de maintenir les taux des impôts locaux, à savoir :  
Taxe d'habitation : 10,52 % - Taxe foncière (bâti) : 18,06 % - Taxe foncière (non bâti) : 27,69 %.

### **BUDGETS LOTISSEMENTS 2018**

Le conseil municipal vote les budgets des lotissements « Le Village » et « Les Mortiers » qui s'équilibrent en dépenses et recettes à 91 943,42 € (Le Village) et 427 426,57 € (Les Mortiers).

### **TRAVAUX EGLISE**

Une demande de subvention sera sollicitée auprès de l'Etat et de la Région pour les tranches optionnelles 1 et 2.

**MAITRISE D'OUVRAGE SIEM**

Le Conseil Municipal donne son accord de principe sur l'avant-projet des travaux nécessaires à la desserte de parcelles voie communale Chemin de la Verrerie pour un montant de 15 558 € TTC.

**La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Mercredi 2 Mai 2018.**

-----